

COLLECTIVITÉ
COURCELLES-SAPICOURT

Arrondissement de Reims
Canton de Fismes-Montagne de
Reims

Extrait du registre des délibérations du conseil municipal
Séance du vendredi 28 mai 2021

Par suite d'une convocation en date du 20 mai 2021 les membres composant le conseil municipal se sont réunis en mairie, à 20 h 00, sous la présidence de Jean MICHEL.

Nombre de conseillers :

en exercice	11	Présents : Jérôme MIART, Philippe LEVEAUX, Grégoire MAZZINI, Jacky LESUEUR, Jérôme LAINE, Maurice ENGELMANN, Marie-Pierre MIGNON, Michel BACARISSE, Gérald MABILE, Xavier CULEUX.
présents	11	
votants	11	Secrétaire de séance : Jacky LESUEUR.
Délibération n°	13/2021	

Objet : STATUT DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES URBAINES DU GRAND REIMS - 2021.

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu l'arrêté préfectoral du 15 septembre 2016 modifié portant création de la Communauté urbaine du Grand Reims,

Vu l'arrêté préfectoral du 21 novembre 2018 portant approbation des statuts actualisés de la Communauté urbaine du Grand Reims,

Vu l'arrêté préfectoral du 28 octobre 2019 relatif à la composition du Conseil Communautaire du Grand Reims,

Vu les statuts de la Communauté urbaine du Grand Reims,

Vu la délibération n° CC-2021-31 du Conseil communautaire du 25 mars 2021 modifiant les statuts de la Communauté urbaine du Grand Reims,

Considérant que les statuts doivent être approuvés par les Conseil municipaux des communes membres dans un délai de 3 mois à compter de la notification de la délibération susvisée,

Après en avoir délibéré,

DECIDE

D'APPROUVER les statuts modifiés de la Communauté urbaine du Grand Reims.

NOTE DE SYNTHÈSE

Par délibération n° CC-2021-31 du Conseil communautaire du 25 mars 2021, les statuts de la Communauté urbaine du Grand Reims ont été modifiés.

Les nouveaux statuts devant être approuvés par les conseils municipaux des communes membres dans un délai de 3 mois à compter de la notification, aux maires, de la délibération de l'organe délibérant de l'Établissement Public de Coopération Intercommunale, la présente délibération a pour objet d'approuver les statuts de la Communauté urbaine du Grand Reims modifié.

Fait à Courcelles-Sapicourt, le 28 mai 2021

Le Maire,
Jean MICHEL



A handwritten signature in blue ink, appearing to be 'JM', is written over a light blue horizontal line.